

**« Les Français sont les champions
du monde de la consommation
de psychotropes. »**

*Dans chaque Français, il y a un sceptique qui ne dort
jamais que d'un demi-œil.*

Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, 1922-1937

Depuis une vingtaine d'années d'innombrables études, rapports, enquêtes ont été consacrés à la consommation de psychotropes en France et dans les autres pays du monde. En effet, cette classe thérapeutique est avec les antihypertenseurs et les antibiotiques celle qui génère le plus de dépenses d'assurance maladie. Les enquêtes épidémiologiques menées en population générale et les chiffres fournis par les organismes officiels, par la Caisse nationale d'assurance maladie, par certaines mutuelles ou par l'industrie pharmaceutique, vont tous dans le même sens : la France est le premier pays européen pour la consommation de médicaments psychotropes et l'un des premiers au monde.

On peut estimer qu'environ 25 % des sujets résidant en France utilisent au moins une fois par an des médicaments psychotropes et que 10 % de la population en fait un usage régulier, défini comme un usage pendant plus de trois mois. Enfin, on considère que plus d'une personne sur trois utilise au moins une fois dans sa vie un médicament psychotrope en France. La dernière étude en date publiée par l'Assurance maladie (2004) a montré que, pour un jour donné, plus d'une prescription sur dix inclut un médicament psychotrope. Les anxiolytiques* et les

hypnotiques* viennent en tête : 15 à 20 % des sujets vivant en France les utilisent ponctuellement et 10 % de façon régulière. Les antidépresseurs* viennent ensuite avec 10 % de sujets les utilisant de façon ponctuelle et 5 % de façon régulière. Il est très fréquent que les prescriptions associent anxiolytiques et hypnotiques, ou anxiolytiques et antidépresseurs. Les antipsychotiques* sont utilisés de façon beaucoup moins fréquente, par environ 1 % des sujets vivant en France, mais ce pourcentage a tendance à s'élever en raison d'un élargissement d'indication de cette classe de psychotropes. L'usage pendant au moins un an concernerait 2,7 % de la population tous âges confondus pour les anxiolytiques, 1,5 % pour les hypnotiques et 3 % pour les antidépresseurs.

Alors que les recommandations officielles incitent à utiliser des anxiolytiques et hypnotiques pour des durées limitées, respectivement trois et un mois, en fait les durées des prescriptions en France sont, sans raison spécifique apparente, beaucoup plus longues (plus de six mois pour les trois quarts des usagers des benzodiazépines*). Inversement, les antidépresseurs sont utilisés sur des périodes plus courtes que celles qui sont recommandées (minimum six mois pour le traitement d'un état dépressif). En effet, les anxiolytiques agissent quasi instantanément mais exposent le sujet à un risque de dépendance*. Quant aux antidépresseurs, dont le délai d'action est plus important (10 à 21 jours), leur durée de prescription plus longue rend son observance moins fiable, ce d'autant que leur interruption prématurée n'entraîne pas de rechute ou de manque immédiatement observable par le patient.

On constate un écart entre ce qui est prescrit et ce qui est effectivement pris. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, certaines études montrent que

le plus souvent, lorsqu'ils ne respectent pas la prescription, les patients diminuent les doses et la durée du traitement.

L'usage des anxiolytiques, hypnotiques et antidépresseurs est plus fréquent chez les femmes, chez les personnes âgées, chez les personnes vivant seules et chez celles qui présentent une ou plusieurs pathologies somatiques chroniques. L'âge est le facteur socio-démographique le plus fortement associé à la prescription d'anxiolytiques et d'hypnotiques, notamment à leur usage prolongé : plus d'une personne sur trois âgée de plus de 60 ans a recours à ces médicaments, voire pour les tranches d'âges les plus élevées, une personne sur deux. Chez les enfants, les études sont moins fréquentes. Elles montrent que moins de 5 % des enfants âgés de moins de 10 ans sont traités par des psychotropes, en général très ponctuellement. Certaines prescriptions débutent très précocement, avant l'âge de 1 an, en général pour des troubles du sommeil. Les études réalisées chez les adolescents montrent qu'avant l'âge de 18 ans, plus d'une fille sur quatre et près d'un garçon sur cinq avaient déjà pris un médicament psychotrope.

Il n'existe pas de grandes variations régionales d'utilisation des psychotropes. En revanche, leur consommation a connu une certaine évolution avec le temps. Au cours des années 1990, la part des antidépresseurs est devenue beaucoup plus élevée avec l'arrivée sur le marché des inhibiteurs de la recapture de sérotonine (IRS). Ces médicaments ont des effets indésirables moins marqués que ceux des antidépresseurs tricycliques. De ce fait, ils ont été beaucoup plus largement utilisés en médecine générale. En revanche, la consommation d'anxiolytiques et d'hypnotiques, qui était déjà très élevée au début des années 1990, est restée quasiment stable par la suite. Il n'y a

donc pas de substitution des prescriptions d'anxiolytiques par celles d'antidépresseurs.

En ce qui concerne le nombre d'unités prescrites, d'après les derniers chiffres publiés, les médicaments psychotropes se situent au 2^e rang derrière les antalgiques. Le montant remboursé par la Sécurité sociale en 2003 et 2004 pour les médicaments psychotropes a été estimé à 1 milliard d'euros, contre l'équivalent de 317 millions d'euros en 1980. À cette époque-là, les anxiolytiques et hypnotiques représentaient 60 % de l'ensemble des psychotropes contre 25 % pour les antidépresseurs. Depuis 2001 la situation s'est inversée : 50 % des ventes de psychotropes enregistrées concernent les antidépresseurs, ces derniers représentant la 4^e classe de médicaments les plus vendus sur le marché pharmaceutique français et un chiffre d'affaires de 543 millions d'euros. Les ventes d'antidépresseurs ont fortement progressé en valeur entre 1993 et 2003 (+ 9 % par an), pour fléchir ensuite. En moyenne, elles ont augmenté en valeur de 2,6 % par an entre 1997 et 2007. Concernant les dépenses d'assurance maladie, à la suite de l'introduction des génériques en 2001, la croissance des remboursements d'antidépresseurs s'est ralentie et on assiste à une diminution depuis 2005. Pour les antipsychotiques, les coûts ont augmenté en raison de l'introduction de nouvelles molécules, plus onéreuses. Pendant cette même période, les dépenses liées aux anxiolytiques et hypnotiques sont restées relativement stables, sachant qu'aucune molécule nouvelle n'est apparue récemment dans cette classe.

Par ailleurs, la comparaison entre la consommation de psychotropes en France et celle des autres pays européens montre des écarts importants. Le niveau d'usage en France est proche de celui de la Belgique et de l'Espagne, mais nettement plus élevé que celui

de l'Allemagne. L'écart observé entre la France et les autres pays concerne surtout les anxiolytiques et hypnotiques, et dans une moindre mesure les antidépresseurs. L'étude ESEMeD (European study of the epidemiology of mental disorders) menée entre 2001 et 2003, dans plusieurs pays européens, a ainsi montré que la fréquence d'utilisation des psychotropes dans les douze derniers mois est quasiment deux fois supérieure en France par rapport à la moyenne des six pays européens étudiés. En revanche, les durées d'utilisation étaient plus brèves en France que dans les autres pays européens. Une autre étude réalisée en 2002 (M. M. Ohayon *et al.*), dans quatre pays – la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie – et sur 18 679 sujets, a confirmé que la France occupait la première position pour l'usage des hypnotiques et anxiolytiques, avec un écart très marqué par rapport à l'Allemagne et au Royaume-Uni. En revanche, il n'y aurait pas de variation significative entre les pays en ce qui concerne les antidépresseurs et les neuroleptiques. Cette étude a également montré que les prescriptions proviennent très majoritairement des médecins généralistes. Ce sont eux qui prescrivent dans 82 % des cas les hypnotiques, 79 % les anxiolytiques, 56 % les antidépresseurs, mais 32 % des cas seulement pour les antipsychotiques.

Cette surconsommation est un phénomène global, qui dépasse les seuls psychotropes, puisque la France se situe en tête des pays européens pour les dépenses de produits pharmaceutiques en général. La France se caractérise aussi par une consommation importante d'antihypertenseurs, de vasodilatateurs, d'antibiotiques. Cela ne s'explique d'ailleurs pas par des différences réglementaires, mais plutôt par des comportements de prescription et d'usage des médicaments, pour lesquels les Français ont une appétence particulière.

Il est donc bien établi que les Français sont de gros consommateurs de médicaments en général et de psychotropes en particulier. La tendance s'est même accentuée ces dernières années avec l'arrivée de nouveaux antidépresseurs. On ne trouve pas d'explications simples à ce phénomène (le taux de remboursement, par exemple), mais des actions ont été entreprises en amont par les pouvoirs publics, tant au niveau de la méthodologie des essais cliniques que de la communication sur ces produits.